
FICHE SIGNALÉTIQUE

FURNISSEUR: PRODUITS CHIMIQUES ACP CHEMICALS INC.

1. Identification du Produit et de la société

NOM DU PRODUIT: Mercure

Synonymes: Quicksilver; hydrargyrum; Liquid Silver
No. du CAS: 7439-97-6
Poids Moléculaire: 200.59
Formule Chimique: Hg

FURNISSEUR/FABRICANT & PREPARATEUR :
Produits Chimiques ACP Chemicals, Inc.
4601 boulevard des Grandes-Prairies
St-Léonard, QC H1R 1A5
514-327-0323

DATE DE LA FICHE: 2016-10-26
NO. DE TELEPHONE EN CAS D'URGENCE: (613) 996-6666 (CANUTEC)

2. Composition/Informations sur les Ingrédients

Ingredient	No. du CAS	Pourcentage	Dangereux
Mercure	7439-97-6	90 - 100%	Oui

3. Identification des Risques

Aperçu des urgences

DANGER! CORROSIF. PROVOQUE DES BRÛLURES DE LA PEAU, DES YEUX ET DU SYSTÈME RESPIRATOIRE. PEUT ÊTRE MORTEL EN CAS D'INGESTION OU D'INHALATION. NUISIBLE PAR ABSORPTION CUTANÉE. AFFECTE LES REINS ET LE SYSTÈME NERVEUX CENTRAL. PEUT OCCASIONER DES RÉACTIONS ALLERGIQUE À LA PEAU.

Systeme SAF-T-DATA* (Fourni pour votre commodité)

Santé: 4 - Extreme (Life)
Inflammabilité: 0 - None
Réactivité: 1 - Slight
Contact: 3 - Severe (Corrosive)
Équipement de Protection en Laboratoire:
LUNETTES À COQUES ET ÉCRAN; SARRAU DE LABORATOIRE ET
TABLIER; HOTTE DE VENTILATION; GANTS APPROPRIÉS
Code de Couleur de l'Entreposage:
Blanc (corrosif)

Conséquences Éventuelles sur la Santé

Inhalation:

La vapeur de mercure est hautement toxique par cette voie. Provoque une lésion grave des voies respiratoires. Les symptômes incluent angine, toux, douleur, oppression thoracique, difficultés respiratoires, essoufflement, maux de tête, faiblesse du muscle, anorexie, trouble gastro-intestinal, bourdonnement des oreilles, changement hépatique, fièvre, bronchite et pneumonite. Peut être absorbé par inhalation avec des symptômes similaires à ceux de l'ingestion.

Ingestion:

Peut provoquer une brûlure de la bouche et du pharynx, des douleurs abdominales, des vomissements, une ulcération corrosive, une diarrhée sanglante. Peut être suivi par un pouls faible et rapide, une faible respiration, une pâleur, un épuisement, des tremblements et un collapsus. Une mort différée peut se produire par suite d'une insuffisance rénale. L'absorption du mercure par les voies gastro-intestinales est inférieure à 5% mais sa capacité à pénétrer les tissus présente un certain danger. Les symptômes de départ peuvent être la soif, un éventuel malaise abdominal.

Contact avec la Peau:

Provoque une irritation et des brûlures de la peau. Les symptômes incluent une rougeur et des douleurs. Peut provoquer une allergie et une sensibilisation de la peau. Peut être absorbé à travers la peau avec des symptômes similaires à ceux de l'ingestion.

Contact avec les Yeux:

Provoque une irritation et des brûlures oculaires. Les symptômes incluent une rougeur, des douleurs, une vision trouble, elles peuvent provoquer une lésion oculaire grave et permanente.

Exposition Chronique:

Une exposition chronique par une voie quelconque peut produire une lésion du système nerveux central. Peut provoquer des fasciculations musculaires, des changements de comportement et de personnalité, une perte de mémoire, un goût métallique, un déchaussement des dents, des troubles digestifs, des éruptions cutanées, une lésion cérébrale et une lésion rénale. Peut provoquer des allergies de la peau et s'accumuler dans le corps. Un contact cutané répété peut provoquer une décoloration grisâtre de la peau. Un danger présumé pour la reproduction; peut endommager le fœtus en développement et abaisser la fécondité chez les hommes et chez les femmes.

Aggravation des Affections Préexistantes:

Les personnes présentant des troubles nerveux ou dont les fonctions respiratoires ou rénales sont altérées, ou ayant des antécédents d'allergies ou de sensibilisation connue au mercure peuvent être plus sensibles aux effets de cette substance.

4. Premiers Soins

Inhalation:

En cas d'inhalation, placer la personne au grand air. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficulté à respirer, administrer de l'oxygène. Consulter un médecin immédiatement.

Ingestion:

Provoquez immédiatement les vomissements tel qu'indiqué par le personnel médical. Ne donnez jamais rien par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.

Contact avec la Peau:

Rincer immédiatement et abondamment la peau à l'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements et les chaussures contaminés. Obtenir immédiatement une assistance médicale. Laver les vêtements avant de les remettre. Nettoyer soigneusement les chaussures avant de les remettre.

Contact avec les Yeux:

Rincer immédiatement et abondamment les yeux à l'eau pendant 15 minutes en soulevant occasionnellement les paupières inférieures et supérieures. Appeler immédiatement un médecin.

5. Mesures à Prendre en cas d'Incendie

Incendie:

Ne présente pas de risque d'incendie.

Explosion:

Ne présente pas de risque d'explosion.

Moyens d'Extinction d'Incendie:

Utiliser n'importe quels moyens appropriés pour éteindre un incendie environnant. Ne pas laisser le drainage de l'eau entrer les égouts ou les cours d'eau.

Informations Spéciales:

En cas d'incendie, porter des vêtements de protection totale et un respirateur autonome réglementaire approuvé (NIOSH), avec masque complet, fonctionnant sous pression à la demande ou sous toute forme de pression positive. Subit des réactions dangereuses en présence de la chaleur et des étincelles ou ignition. La fumée peut contenir du mercure ou de l'oxyde mercurique toxique. La fumée peut contenir le mercure ou l'oxyde mercurique toxique.

6. Mesures à Prendre en cas de Fuite Accidentelle

Ventiler la zone de déversement ou de fuite. Le personnel de nettoyage doit porter des vêtements de protection et des appareils de protection respiratoire contre la vapeur.

Déversements: ramasser et placer dans un conteneur approprié pour récupération ou élimination avec une méthode qui ne génère pas de brouillard. Saupoudrer la zone avec du soufre ou du polysulfide de calcium pour éliminer le mercure. Ne pas déverser à l'égout. Les réglementations

américaines (CERCLA) exigent la notification des déversements et fuites dans le sol, les voies d'eau et l'air dans des quantités dépassant celles qui doivent être signalées. Le numéro de téléphone gratuit du Centre de Secours des Gardes Côtes des États-Unis (US Coast Guard National Response Center) est (800) 424-8802.

J.T. Baker CINNASORB(R) et RESISORB(R) sont recommandés pour les déversements de ce produit.

7. Manutention et Entreposage

Conserver dans un container fermé hermétiquement, entreposé dans un endroit frais, sec et ventilé. Protéger contre les dégâts matériels. Isoler de toute source de chaleur ou d'inflammation. Ne pas utiliser ou conserver sur des surfaces de travail poreux (bois, ciment non traité, etc.). Prendre les pratiques d'hygiène strictes. Les containers de ce matériau peuvent être dangereux lorsqu'ils sont vides car ils contiennent des résidus du produit (vapeurs, liquide) ; respecter tous les avertissements et les mesures de précaution s'appliquant à ce produit.

8. Contrôle de l'Exposition / Protection Personnelle

Limites d'Exposition Aérogène:

- OSHA Acceptable Ceiling Concentration:

mercury and mercury compounds: 0.1 mg/m³ (TWA), skin

- ACGIH Threshold Limit Value (TLV):

inorganic and metallic mercury, as Hg: 0.025 mg/m³ (TWA) skin, A4 Not classifiable as a human carcinogen.

- ACGIH Biological Exposure Indices:

total inorganic mercury in urine (preshift): 35 ug/g creatinine;

total inorganic mercury in blood (end of shift): 15 ug/l.

Système de Ventilation:

Un système d'échappement local et/ou général est recommandé pour maintenir l'exposition des employés à un niveau inférieur à celui de la limite d'exposition au produit dans l'air. Un échappement par ventilation locale est en général préféré car ceci permet de contrôler les émissions du produit contaminant à la source et d'empêcher sa dispersion dans la zone de travail générale. Se référer à la dernière édition du document de l'ACGIH, "Industrial Ventilation, A Manual of Recommended Practices" [Aération industrielle, Manuel d'usages recommandés], pour de plus amples détails.

Appareil Respiratoire Autonome (Approuvé par le NIOSH):

Si la limite d'exposition est dépassée et si les mesures de contrôle d'ingénierie ne sont pas praticables, il est nécessaire d'utiliser un appareil de protection respiratoire à demi-masque, avec une cartouche contre les vapeurs de mercure et les gaz de chlore, pour des quantités allant jusqu'à dix fois la limite d'exposition ou la concentration d'usage maximale spécifiée par l'organisme de réglementation ou le fournisseur agréé, la plus faible prévalant. Il est nécessaire d'utiliser un appareil de protection respiratoire à masque complet, avec une cartouche contre les vapeurs de mercure et les gaz de chlore, pour des quantités allant jusqu'à 50 fois la limite d'exposition ou la concentration d'usage maximale

spécifiée par l'organisme de réglementation ou le fournisseur agréé, la plus faible prévalant. En cas d'urgence ou d'exposition à des niveaux non connus, utiliser un appareil de protection respiratoire à adduction d'air, à masque complet à pression positive. MISE EN GARDE : Les appareils de protection respiratoire à air filtré ne protègent pas les travailleurs dans des atmosphères déficientes en oxygène.

Protection de la Peau:

Porter des vêtements de protection imperméables, y compris des bottes, des gants, des blouses de laboratoire, des tabliers ou des combinaisons, comme approprié, pour éviter le contact avec la peau.

Protection des Yeux:

Utiliser des lunettes de protection contre les produits chimiques et/ou une visière couvrant tout le visage, dans les endroits où il peut y avoir des éclaboussures. Maintenir un bain oculaire d'urgence et des installations de mouillage rapide dans la zone de travail.

9. Propriétés Physiques et Chimiques

Apparence: Point d'Ebullition:
Métal liquide, mobile, lourd, 356.7C (675F)
blanc argenté.

Odeur: Point de Fusion:
Inodore. -38.87C (-38F)

Solubilité: Tension de Vapeur (Air=1):
Insoluble dans l'eau. 7.0

Densité: Densité de la Vapeur (mm Hg):
13.55 0.0018 @ 25C (77F)

pH: Taux d'Evaporation (BuAc=1):
Aucune information découverte. 4

% Volatiles par Volume @ 21C (70F):
100

10. Stabilité et Réactivité

Stabilité:

Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage

Produits de Décomposition Dangereux:

À des températures élevées, s'évapore pour former des vapeurs extrêmement toxiques.

Polymerisation Dangereuse:

Ne se produira pas.

Incompatibilités:

Acetylenes, ammonia, ethylene oxide, chlorine dioxide, azides, metal oxides, methyl silane, lithium, rubidium, oxygen, strong oxidants, metal carbonyls.

Conditions à Éviter:

Chaleur, flammes, sources d'inflammation, surfaces métalliques et substances incompatibles.

11. Toxicité

Données sur la Toxicité:

Identifié comme un agent tumorigène, mutagène avec des effets sur les fonctions de reproduction.

Toxicité pour la Reproduction:

Toutes les formes de mercure peuvent traverser le placenta vers le fœtus, mais toutes les données connues ont été obtenues sur les animaux de laboratoire. Voir Risques chroniques pour la santé.

Cancérogénicité:

Classification EPA / IRIS: Groupe D1 - Ne peut pas être classé comme un agent carcinogène chez l'homme.

-----\Listes sur le Cancer\-----

-----\Ingredient\-----	---Cancérogène NTP---		
	-----\Connu\-----	-----\Anticipé\-----	-----\Catégorie CIRC\-----
-----\Mercure (7439-97-6)\-----	-----\Non\-----	-----\Non\-----	-----\3\-----

12. Environnement

Évolution dans l'Environnement:

Ce matériau a un facteur de bioconcentration (BCF), déterminé de manière expérimentale, de plus de 100. Ce matériau est prévu de s'accumuler dans les organismes vivants de manière importante.

Toxicité pour l'Environnement:

Ce matériau est prévu d'être toxique à la faune aquatique. Les valeurs LC50/96-heure pour les poissons sont inférieures à 1 mg/l.

13. Élimination

Ce qui ne peut pas être conservé pour être récupéré devrait être traité comme déchet dangereux et être traité dans une installation de traitements des déchets approuvée RCRA. Le traitement, l'utilisation ou la contamination de ce produit peuvent modifier les options de traitements pour ce produit. Les réglementations locales concernant les déchets peuvent être différentes des réglementations fédérales.

La mise au rebut des contenants et de leur contenu non utilisé doit se

faire conformément aux exigences fédérales, provinciales et locales.

14. Modes de Transport Visés

Routier (Sol, D.O.T.)

Appellation Réglementaire: RQ, MERCURY
Classe de Risque: 8
UN/NA: UN2809 Groupe d'Emballage: III
Information rapportée sur le produit/taille: 1LB

International (Maritime, O.M.I.)

Appellation Réglementaire: MERCURY
Classe de Risque: 8
UN/NA: UN2809 Groupe d'Emballage: III
Information rapportée sur le produit/taille: 1LB

International (Aérien, O.A.C.I.)

Appellation Réglementaire: MERCURY
Classe de Risque: 8
UN/NA: UN2809 Groupe d'Emballage: III
Information rapportée sur le produit/taille: 1LB

15. Réglementation

-----\État du Stock Chimique - Partie 1\-----
Ingredient TSCA EC Japon Australie

Mercure (7439-97-6) Oui Oui Non Oui

-----\État du Stock Chimique - Partie 2\-----
Ingredient --Canada--
Koree DSL NDSL Phil.

Mercure (7439-97-6) Oui Oui Non Oui

-----\Règlements Nationaux, Provinciaux et Internationaux - Partie 1\-----
Ingredient -SARA 302- -SARA 313-
RQ TPQ List Chemical Catg.

Mercure (7439-97-6) Non Non Oui Non

-----\Règlements Nationaux, Provinciaux et Internationaux - Partie 2\-----
Ingredient -RCRA- -TSCA-
CERCLA 261.33 8(d)

Mercure (7439-97-6) 1 U151 Non

Chemical Weapons Convention: Non TSCA 12(b): Non CDTA: Non
SARA 311/312: Aiguë: Oui Chronique: Oui Incendie: Non Pression: Non

Réactivité: Non (Pur / Liquide)

Avis: CE PRODUIT CONTIENT UNE SUBSTANCE CHIMIQUE OU DES SUBSTANCES CHIMIQUES CONSIDÉRÉES DANS L'ÉTAT DE CALIFORNIE COMME PROVOQUANT LA MALFORMATION CONGÉNITALE OU D'AUTRES EFFETS NOCIFS SUR LA REPRODUCTION.

Australie Hazchem Code: 2Z
Poison Schedule: S7

WHMIS: Cette fiche signalétique a été préparée conformément aux critères de dangers des lois sur les produits dangereux et elle contient toutes les informations requises par ces lois.

16. Informations Complémentaires

Cotes de la NFPA:
Santé: 3 Inflammabilité: 0 Réactivité: 0

Étiquette de Mise en Garde:
DANGER! CORROSIF. PROVOQUE DES BRÛLURES DE LA PEAU, DES YEUX ET DU SYSTÈME RESPIRATOIRE. PEUT ÊTRE MORTEL EN CAS D'INGESTION OU D'INHALATION. NUISIBLE PAR ABSORPTION CUTANÉE. AFFECTE LES REINS ET LE SYSTÈME NERVEUX CENTRAL. PEUT OCCASIONNER DES RÉACTIONS ALLERGIQUE À LA PEAU.

Mesures de Précaution sur l'Étiquette:
Ne pas laisser venir en contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Ne pas respirer les vapeurs.
Maintenir le contenant fermé.
Utiliser avec une ventilation adéquate.
Bien se laver après la manipulation.

Premiers soins sur l'Étiquette:
En cas d'ingestion, provoquer des vomissements immédiatement selon les directives de personnel médical. Ne jamais rien faire prendre par la bouche à une personne inconsciente. En cas d'inhalation, placer la personne au grand air. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficulté à respirer, administrer de l'oxygène. En cas de contact, rincer immédiatement les yeux ou la peau avec de grandes quantités d'eau pendant au moins 15 minutes tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Dans tous les cas, consulter un médecin immédiatement.

Utilisation du Produit:
Réactif de Laboratoire

Informations Révisées:
Voici les sections de la fiche signalétique qui ont été modifiées depuis la dernière révision: 3.

Dénégation de Responsabilité:

Les informations contenues dans ce document ont été fournies en toute bonne foi par PRODUITS CHIMIQUES ACP CHEMICALS INC. Cependant, la compagnie ne prétend pas couvrir toutes les conditions et ne garantit pas l'exactitude de ces données. Ce document est un guide pour la manipulation adéquate du matériau destiné aux personnes possédant les compétences requises pour utiliser ce produit. Les personnes qui reçoivent ces informations doivent exercer leur propre jugement pour déterminer si ces informations conviennent à un usage particulier. PRODUITS CHIMIQUES ACP CHEMICALS INC. NE DONNE AUCUNE REPRÉSENTATION OU GARANTIE EXPLICITE OU IMPLICITE, NI AUCUNE GARANTIE SANS LIMITE DE COMMERCIALITÉ, D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER PAR RAPPORT AUX INFORMATIONS CONTENUES DANS LE PRÉSENT DOCUMENT OU PAR RAPPORT AU PRODUIT AUQUEL SE RAPPORTENT CES INFORMATIONS. CONFORMÉMENT À CECI, PRODUITS CHIMIQUES ACP CHEMICALS INC. N'EST PAS RESPONSABLE DES DOMMAGES DUS À L'UTILISATION OU À LA CONSULTATION DES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT.